



Présentation du **label** **Objectif 105**

La **garantie** d'un **rendement**
optimal sur votre **chaufferie** au gaz.



info@label-objectif105.fr



01 72 76 80 20



www.label-objectif105.fr



— Objectif 105 : Seul label offrant une garantie de résultat

Pour qui ?

Le label Objectif 105 s'adresse aux maîtres d'ouvrage, pour des projets de chaufferies clés en main, neuf ou rénovation

Pour quoi ?

Le label Objectif 105 permet de garantir un rendement de chaufferie supérieur à 100% (sur PCI) dès la mise en service et sur la durée du contrat

Comment ?

En réunissant tous les acteurs :
Bureaux d'études
Constructeurs
Installateurs
Mainteneurs
dès la conception et avec un même objectif





— Objectif 105 : Pour qui ?

Pour les Maitres d'Ouvrage

Voulant se prémunir :

- D'erreurs de conception ou d'une conception trop standardisée,
- De choix de matériels non adaptés ou incompatibles entre eux,
- D'une mauvaise réalisation de l'installation,
- D'une mise en service inexistante ou insuffisante,
- D'une absence de suivi des performances et des consommations,
- D'une maintenance inadaptée,





— Objectif 105 : Pour qui ?

Pour les Maitres d'Ouvrage
voulants se prémunir :

- D'un surcout lié aux travaux supplémentaires en cours de chantier,
- D'une mise au point interminable et conflictuelle,
- D'un manque de confort et d'un taux de panne élevé,
- D'une surconsommation et de pollution anormale,
- D'un dépassement des objectifs réglementaires,
- D'une maintenance coûteuse,
- D'une obsolescence prématurée des équipements...





— Objectif 105 : Pour qui ?

Pour les Maitres d'Ouvrage public

Nos services se déclinent en :

- Marché Public Global de Performance énergétique (MPGP),
- Marché public de Conception Réalisation Exploitation Maintenance (CREM) avec ou sans fourniture de combustible,
- Le marché, du fait de sa spécificité, peut aussi être un marché public conclu de gré à gré.





— Objectif 105 : Pour qui ?

Pour les syndicats d'immeuble et Maîtres d'Ouvrage privé

Nos services se déclinent en :

- Marché privé négocié de gré à gré avec un contractant général.
La prestation comprend :
 - La conception,
 - La réalisation,
 - La mise en service,
 - Le commissionnement,
 - L'exploitation et la maintenance (avec ou sans la fourniture de combustible).





— Objectif **105** : Pour quoi ?

Garantir un rendement de chaufferie
supérieur à 100% (sur PCI) :

Pour réduire les consommations et les émissions de GES

Pour amortir le cout des travaux de rénovation, grâce aux économies réalisées

Pour respecter les objectifs règlementaires des bâtiments neufs

Pour rassurer les acheteurs ou les propriétaires sur les charges d'exploitation





— Objectif **105** : Pourquoi ?

Pour une chaufferie qui sera,

- Bien conçue
- Assemblée avec des produits sélectionnés pour leur performance et répondants à des exigences d'origine, d'efficacité et de conception
- Bien réalisée
- Mise en service et parfaitement réglée dès sa livraison
- Suivie à distance au jour le jour
- Maintenu suivant un programme adapté,





— Objectif **105** : Pourquoi ?

C'est une chaufferie qui,

- Consommara moins
- Aura un plus faible impact environnemental
- Aura un taux de disponibilité plus élevée
- Aura un cout d'exploitation moins élevé
- Durera plus longtemps,





— Objectif 105 : Comment ?

Avec le pack Confiance *Objectif 105*

Un ensemble de prestations et de services...

Le chargé de projet, un interlocuteur unique en charge,

- De l'étude de projet
- De la construction de l'offre technique et financière
- De la présentation de l'offre et du suivi commercial
- De la coordination du projet, depuis la composition de l'équipe jusqu'au premier bilan d'exploitation, en passant par le suivi technique et administratif des travaux.





— Objectif 105 : Comment ?

Avec le pack Confiance *Objectif 105*

Un ensemble de prestations et de services...

L'équipe projet en charge,

- De la conception de la chaufferie
- De la réalisation des travaux
- De la mise en service et du commissionnement
- De la conduite et de l'entretien (P2), comprenant l'outil de suivi et les rapports
- De la garantie totale (P3)





— Objectif 105 : Comment ?

Avec le pack Confiance *Objectif 105*

En réunissant tous les acteurs sous un même label

Une équipe associée dès la conception du projet et qui s'engage solidairement pour vous garantir un résultat.

- Un bureau d'étude, choisi parmi les BET labellisés *Objectif 105*, formé, suivi et adhérent à la charte *Objectif 105*.
- Des industriels proposant des produits répondants strictement à nos cahiers des charges (dans la liste des produits labellisés *Objectif 105*).





— Objectif 105 : Comment ?

- Un installateur, choisi parmi les installateurs labellisés **Objectif 105**, formé, suivi et adhérent à la charte **Objectif 105**.
- Un metteur au point, choisi parmi les metteurs au point labellisés **Objectif 105**, formé, suivi et adhérent à la charte **Objectif 105**.
- Un mainteneur, choisi parmi les mainteneurs labellisés **Objectif 105**, formé, suivi et adhérent à la charte **Objectif 105**.

Cette équipe s'engage solidairement, à concevoir, réaliser, régler et maintenir vos installations suivant nos cahiers des charges, pour vous garantir un rendement de chaufferie supérieur à 100% (sur PCI) et à vous dédommager si l'objectif n'est pas atteint.





— Objectif 105 : Quels avantages ?

Pour le bailleur social et le syndic de copropriété

- Être dégagé du suivi des travaux et ne pas craindre les problèmes de planning, de mise en service, de commissionnement, de réception et levée des réserves, de pannes et de suivi de la GPA.
- Avoir à sa disposition un outil, simple et performant, de suivi de ses chaufferies labellisées *Objectif 105*, avec un rapport saisonnier personnalisé. (outil de suivi en ligne, modulable suivant le pack choisi).





— Objectif 105 : Quels avantages ?

Pour le promoteur

- Être dégagé du suivi des travaux et ne pas craindre les problèmes de planning, d'approvisionnement, de mise en service, de commissionnement, de réserves, de pannes et de suivi de la GPA.
- Livrer à ses clients, une chaufferie garantissant les objectifs des études thermiques réglementaires.





— Objectif 105 : Quels avantages ?

Pour tous les Maitres d'Ouvrage

- Avoir la garantie que ses chaufferies labellisées **Objectif 105** seront toujours performantes dans la durée du contrat (5, 7 ou 10 ans, suivant le pack choisi).
- Avoir la garantie que ses chaufferies labellisées **Objectif 105** consommeront moins et auront des émissions moindres.
- Avoir la garantie qu'au terme du contrat, ses chaufferies labellisées **Objectif 105** seront rendues dans l'état d'origine et auront les mêmes performances.
- Avoir la garantie du cout d'exploitation (maintenance) sur la durée du contrat, quoi qu'il arrive.





— Objectif 105 : Quels services ?

Les packs complémentaires

- Possibilité de souscrire au pack "**Excellence Objectif 105**" comprenant la gestion automatisée de la distribution secondaire. Des algorithmes analysent les données issues des capteurs et adaptent les paramètres de régulation de l'installation.
- Possibilité de souscrire au pack "**Excellence + Objectif 105**" comprenant la gestion automatisée de la distribution **secondaire et terminale**. Des algorithmes analysent les données issues des capteurs installés sur le site, de nos bases de données et adaptent les paramètres de régulation de l'installation et des terminaux des logements ou bureaux.





— Objectif 105 : Quels services ?

Les options

- Choisir l'option "**Énergies nouvelles Objectif 105**" pour s'investir dans la transition énergétique, en choisissant des modes de productions alternatives en intégrant une part d'ENR (Biogaz, Hydrogène, Cogénération, Géothermie, PAC absorption, Solaire thermique ou photovoltaïque...).
- Choisir l'option d'un financement sur 15 ou 20 ans, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation, avec extension automatique du pack souscrit (à minima le pack "**Confiance Objectif 105**").





— Objectif 105 : Quels services ?

Les extensions

- Extension à 7 ou 10 ans de l'accès à la plateforme de suivi, avec indication du rendement et de la tendance instantanée, ainsi que de la moyenne saisonnière (sans garantie de résultat sur le rendement de la chaufferie).
- Valorisation des CEE (certificats d'économie d'énergie).
- Le pack "**Confiance Objectif 105**" en extension sur 7 ou 10 ans.
- Le pack "**Excellence Objectif 105**" ou "**Excellence + Objectif 105**" en extension sur 7 ou 10 ans.

